

Table des matières

Introduction	2
Conditions d'admission	3
Informations diverses	4
- Compétences et acquis au terme de la formation	4
- Pédagogie	4
- Evaluation au cours de la formation	4
- Formations ultérieures accessibles	4
Gestion et contacts	5
Programme détaillé	6
- Programme par matière	
Infos pratiques	9

Introduction

Introduction

La mineure en musicologie vous offre une formation de base en musicologie et une ouverture au monde de la musique, de la culture et de la création musicale contemporaine.

Conditions d'admission

Cette mineure est accessible, sans prérequis, à tous les bacheliers qui veulent acquérir une formation au monde de la musique, tout en n'étant pas nécessairement eux-mêmes des musiciens.

Pour plus de détails, consulter le [tableau récapitulatif](#) présentant par programme de bachelier les différentes mineures auxquelles les étudiants ont accès.

Informations diverses

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

La mineure en musicologie a pour objectif de donner aux étudiants de toute discipline une formation de base en musicologie et de les ouvrir par là au monde de la musique, de la culture et de la création musicale contemporaine. Selon le programme proposé de 30 crédits, l'étudiant intéressé peut acquérir des compétences en histoire et en sciences de la musique. Ce programme est orienté tant sur l'histoire de la musique que sur les questions plus contemporaines du langage musical, de la sociologie, de l'analyse et de l'esthétique. Il s'agit donc d'une formation privilégiant l'ouverture et le dialogue avec le monde musical d'aujourd'hui, tout en proposant à l'étudiant la rigueur universitaire d'une méthodologie musicologique classique.

PÉDAGOGIE

Les cours utilisent une variété de dispositifs et de stratégies pédagogiques (cours magistraux, travaux de groupes, travaux à effectuer seul, séminaires, lectures...) qui visent l'acquisition de ces prérequis. Certains cours font également appel aux techniques de l'e-learning (mise à disposition de ressources et d'exercices, parcours pédagogiques, partage et évaluation collective de travaux).

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Selon les types d'activités, l'évaluation peut revêtir différentes formes. Certains cours donneront lieu à des évaluations orales et/ou écrites traditionnelles (prenant place lors des sessions d'examens de janvier, juin et août/septembre), tandis que les séminaires impliqueront une participation de l'étudiant tout au long du quadrimestre et l'évaluation de travaux personnels. Les modalités de l'évaluation seront précisées au début de chaque enseignement.

Les activités d'enseignement sont évaluées selon les règles en vigueur à l'Université (voir [Règlement général des examens](#)). Les étudiants peuvent éventuellement trouver des informations complémentaires sur les modalités particulières d'évaluation des cours dans les cahiers des charges.

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Pour les bacheliers qui ont suivi la mineure en musicologie, les masters suivants sont accessibles directement :

Tout bachelier	>	Master en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie [120.0]	Accès direct
	>	Master en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie [60.0]	Accès direct

Gestion et contacts

Gestion du programme

Entite de la structure FIAL

Sigle	FIAL	
Dénomination	Faculté de philosophie, arts et lettres	
Adresse	Place Blaise Pascal, 1 bte L3.03.11 1348 Louvain-la-Neuve Tél 010 47 48 50 - Fax 010 47 20 53	
Site web	https://www.uclouvain.be/fial	
Secteur	Secteur des sciences humaines (SSH)	
Faculté	Faculté de philosophie, arts et lettres (FIAL)	
Mandats	Philippe Hiligsmann Bérengère Bonduelle	Doyen Directeur administratif de faculté
Commissions de programme	Commission de programme en histoire de l'art et archéologie (ARKE) Ecole de philosophie (EFIL) Commission de programme en langues et lettres anciennes (GLOR) Commission de programme en histoire (HIST) Commission de programme en langues et lettres anciennes et modernes (LAFR) Commission de programme en linguistique (LING) Commission de programme en langues et lettres modernes (LMOD) Louvain School of Translation and Interpreting (anc. Marie Haps) (LSTI) Commission de programme en communication multilingue (MULT) Commission de programme en langues et lettres françaises et romanes (ROM) Commission de programme en sciences et technologies de l'information et de la communication (STIC) Commission de programme en arts du spectacle (THEA)	

Responsable académique du programme : [Brigitte Van Wymeersch](#)

Personnes de contact

Conseillère aux études : **Fiorella Flamini**

Programme détaillé

Programme par matière

Le programme se compose de :

- ◆ deux cours obligatoires [9 crédits];
- ◆ de quatre cours à choisir dans chacun des blocs-matières (un cours d'histoire de la musique parmi les deux proposés, un cours d'analyse musicale, un cours de sociologie, et un cours de technologie) [12 crédits];
- ◆ des cours au choix qui permettent à l'étudiant d'élargir sa formation musicale et/ou d'approfondir certains points d'histoire, d'analyse, de sociologie ou de technologie [9 crédits].

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2013-2014

⊕ Activité cyclique dispensée en 2013-2014

⊗ Au choix

⊙ Activité cyclique non dispensée en 2013-2014

‡ Activité de deux ans

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

L'étudiant doit totaliser 30 crédits répartis sur 2 ans, soit idéalement 15 crédits par an.

Bloc
annuel

2 3

○ Cours obligatoires (21 crédits)

○ LMUSI1501	Introduction à la pratique scientifique en musicologie <i>Ce cours doit obligatoirement être suivi la 1re année de la mineure.</i>	Brigitte Van Wymeersch	22.5h	4 Crédits	1q	x	
○ LMUSI1511	Notions d'histoire de la musique	Brigitte Van Wymeersch	37.5h	5 Crédits	1q ⊙	x	x

○ Analyse musicale (3 crédits)

L'étudiant choisit un des deux cours suivants :

⊗ LMUSI1514	Analyse musicale (formes et genre)	Brigitte Van Wymeersch	22.5h	3 Crédits	2q ⊕	x	x
⊗ LMUSI1524	Analyse musicale (langages et théorie)	Brigitte Van Wymeersch	22.5h	3 Crédits	2q ⊙	x	x

○ Technologie de la musique (3 crédits)

L'étudiant choisit un des deux cours suivants :

⊗ LMUSI1516	Technologie de la musique. Organologie (partie systématique)	Anne-Emmanuelle Ceulemans	22.5h	3 Crédits	2q ⊕	x	x
⊗ LMUSI1526	Technologie de la musique. Organologie (partie historique)	Anne-Emmanuelle Ceulemans	22.5h	3 Crédits	2q ⊙	x	x

○ Sociologie (3 crédits)

L'étudiant choisit un des deux cours suivants :

⊗ LMUSI1517	Musiques et cultures du monde	John Philippe Van Tiggelen	22.5h	3 Crédits	1q ⊕	x	x
⊗ LMUSI1527	Sociologie et diffusion de la musique du 19e siècle à nos jours et musicologie des médias	N.	22.5h	3 Crédits	2q ⊙	x	x

○ Histoire de la musique (3 crédits)

L'étudiant choisit un des deux cours suivants :

⊗ LMUSI1512	Histoire de la musique (de 1750 à aujourd'hui)	Christophe Pirenne	22.5h	3 Crédits	1q ⊕	x	x
⊗ LMUSI1522	Histoire de la musique (des origines à 1750)	Christophe Pirenne	22.5h	3 Crédits	1q ⊙	x	x

○ Cours au choix (9 crédits)

⊗ LMUSI1503	Musiques du 20e siècle et d'aujourd'hui	Christophe Pirenne	22.5h	3 Crédits	2q ⊕	x	x
⊗ LMUSI1508	Esthétique et philosophie de la musique	Brigitte Van Wymeersch	22.5h	3 Crédits	2q ⊙	x	x
⊗ LMUSI1509	Campus opéra	Brigitte Van Wymeersch	22.5h	3 Crédits	1+2q ⊕	x	x
⊗ LMUSI1510	Campus opéra	Brigitte Van Wymeersch	22.5h	3 Crédits	1+2q ⊙	x	x
⊗ LMUSI1512	Histoire de la musique (de 1750 à aujourd'hui)	Christophe Pirenne	22.5h	3 Crédits	1q ⊕	x	x
⊗ LMUSI1514	Analyse musicale (formes et genre)	Brigitte Van Wymeersch	22.5h	3 Crédits	2q ⊕	x	x
⊗ LMUSI1516	Technologie de la musique. Organologie (partie systématique)	Anne-Emmanuelle Ceulemans	22.5h	3 Crédits	2q ⊕	x	x

						Bloc annuel	
						2	3
⌘ LMUSI1517	Musiques et cultures du monde	John Philippe Van Tiggelen	22.5h	3 Crédits	1q ⊕	x	x
⌘ LMUSI1522	Histoire de la musique (des origines à 1750)	Christophe Pirenne	22.5h	3 Crédits	1q ⊙	x	x
⌘ LMUSI1524	Analyse musicale (langages et théorie)	Brigitte Van Wymeersch	22.5h	3 Crédits	2q ⊙	x	x
⌘ LMUSI1526	Technologie de la musique. Organologie (partie historique)	Anne-Emmanuelle Ceulemans	22.5h	3 Crédits	2q ⊙	x	x
⌘ LMUSI1527	Sociologie et diffusion de la musique du 19e siècle à nos jours et musicologie des médias	N.	22.5h	3 Crédits	2q ⊙	x	x

Infos pratiques

Inscription à la mineure

1. Modalités d'organisation

L'organisation des cours selon un horaire décalé sera privilégié, afin de permettre aux étudiants engagés dans la vie professionnelle de suivre les enseignements.

L'enseignement à distance via le Web (télé-enseignement) sera également encouragé, afin de permettre à tous de suivre la formation, quelles que soient les contraintes horaires qu'ils rencontrent.

2. Admission à la mineure

Il n'y a pas de condition d'admission particulière pour cette mineure.

3. Inscription à la mineure et vérification de l'inscription

En deuxième année de bachelier

L'étudiant s'inscrit en ligne à sa mineure, après s'être préalablement inscrit à son année d'études.

L'étudiant qui recommence sa 2e année est automatiquement réinscrit à la même mineure.

En troisième année de bachelier

Lors de son inscription en troisième année, l'étudiant est automatiquement inscrit à la seconde partie de sa mineure. Il en est de même pour l'étudiant qui recommencerait sa troisième année.

Toute demande de dérogation à cette règle est à présenter au conseiller aux études de la faculté à laquelle appartient l'étudiant.

4. Modification de l'inscription à la mineure

La demande de modification, dûment motivée, doit être introduite avant le 10 octobre auprès du conseiller aux études de la faculté à laquelle appartient l'étudiant.

Horaire des cours

1. Consultation de l'horaire des cours

L'horaire peut être consulté à l'adresse <https://www.uclouvain.be/232660.html>.

Les étudiants doivent également consulter l'horaire général de la faculté : <https://www.uclouvain.be/355131.html> pour les cours qui ne sont pas repris dans la fiche horaire de la mineure.

Les modifications de dernière minute sont reprises dans la rubrique "valves étudiants" sur le site

2. Résolution de conflits horaires éventuels à l'aide du tableau des équivalences

Le tableau des équivalences peut être consulté au secrétariat de la commission de programme qui gère la mineure. Personne de contact : le responsable de la mineure, pour conseils et approbation de modification(s) éventuelle(s).

Inscription aux activités de la mineure

1. Informations sur les pré-requis, ...

Tableau indicatif des séquences de cours contraignantes : le cours MUSI1501 doit être suivi la 1ère année de la mineure.

2. Inscription aux activités du programme de la mineure

L'inscription aux activités (aux cours) de la mineure se fait en même temps que l'inscription aux activités (cours) de la majeure.

L'inscription aux cours est réalisée en utilisant un menu spécifique dans le bureau virtuel de l'étudiant.

3. Obtention du visa du responsable de la mineure

L'étudiant est tenu, une fois le formulaire d'inscription aux activités complété, de demander le visa du responsable de la mineure avant de le transmettre au secrétariat de sa faculté ou de sa commission de programme.

Supports disponibles

Informations sur le service-cours

Certains cours disposent d'un support en ligne.

Informations à demander au titulaire du cours.

Dans l'éventualité où des dispositifs pédagogiques alternatifs sont proposés pour une activité, ceux-ci s'adressent uniquement aux étudiants qui sont inscrits à l'activité en question dans le cadre de leur mineure et qui feront la preuve de l'impossibilité d'assister au cours. Un accord écrit de l'enseignant sera requis.

Organisation des examens

1. Inscription aux examens

L'étudiant s'inscrira en ligne aux examens des cours de sa mineure en même temps qu'il s'inscrira aux examens des cours de sa majeure. En cas de difficultés, l'étudiant s'adressera à sa commission de programme ou au secrétariat de sa faculté.

2. Consultation des horaires d'examens

Les horaires d'examens peuvent être consultés à l'adresse : .

Note : pour l'inscription sur les listes "ouvertes" de passage de certains examens, l'étudiant s'adressera directement au secrétariat central de la Faculté de philosophie, arts et lettres.

